

Comité scientifique

- **Coordinateur:** Geneviève CHRISTIAENS (ULg)
- **Membres:** Anne SIMON (UCL), Baudouin BYL (ULB), Christelle MEURIS (ULg)

Infos pratiques

Les cours se déroulent tous les mercredis de 9h à 18h **de janvier à juin 2019** (excepté durant les vacances scolaires) sur le campus du CHU de Liège.

• Formation de base

150 heures de cours théoriques et pratiques.

• Formation complémentaire

150 heures pour les médecins et pharmaciens biologistes et 100 heures pour les infirmier(e)s qui comprennent la rédaction d'un travail de fin d'études (valorisé pour 50 heures) et la participation à d'autres séminaires de formation en hygiène hospitalière (100 heures pour les médecins et pharmaciens biologistes ou 50 heures pour les infirmiers).

Un stage de *minimum 40 heures* (comptant pour les heures de contact) au sein d'une équipe opérationnelle d'hygiène est exigé pour les étudiants qui n'ont jamais exercé au sein d'une telle équipe.

- **Droits d'inscription :** 1500 euros

Comment s'inscrire?

L'admission à la formation se fait sur base d'un dossier (CV, lettre de motivation, diplôme(s) et formulaire d'inscription). Ce dossier doit être constitué exclusivement sur notre site internet.

Rendez-vous sur <http://formcont.ulb.ac.be> et cliquez sur l'onglet « Comment s'inscrire? ».

Date limite pour les dépôts : 30 septembre 2018



Centre de formation continue dans le domaine de la santé

808, route de Lennik

1070 - Anderlecht

Campus Erasme - Bâtiment GE

- Téléphone : +32 (2) 555 8517
- Email : formcont.polesante@ulb.ac.be
- Web : <http://formcont.ulb.ac.be>

Dr Geneviève CHRISTIAENS

- Téléphone : +32 (4) 284 4373
- Email : nausicaa.gustin@chuliege.be



CONTINUING
EDUCATION
HEALTH

Certificat interuniversitaire HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Conférer aux futurs médecins
et infirmiers hygiénistes l'ensemble des
compétences en **hygiène hospitalière**



Présentation et objectifs

L'évolution de l'épidémiologie des infections associées aux activités de soins, de la microbiologie, des techniques de soins et de la législation est telle qu'une formation pointue permettant d'acquérir des connaissances en prévention et contrôle des infections est devenue nécessaire.

Cette sixième édition du **certificat interuniversitaire en hygiène hospitalière** a pour but de conférer aux futurs médecins et infirmiers hygiénistes l'ensemble des compétences nécessaires utile à cette fonction.

Son contenu satisfait à l'exigence légale nécessaire à l'exercice de la fonction de médecin ou d'infirmier(e) hygiéniste hospitalier (A.R. du 26 avril 2007 publié le 7 juin 2007 modifiant l'arrêté royal du 23 octobre 1964 portant fixation des normes auxquelles les hôpitaux et leurs services doivent répondre).

Public

Cette formation s'adresse aux médecins, pharmaciens biologistes et infirmier(e)s.

Deux prérequis sont indispensables pour les infirmier(e)s :

- détenir le diplôme de gradué/bachelier en soins infirmiers **ET**
- détenir la licence /le master en sciences de la santé publique.

Nombre max. de participants : 35

Contenu de la formation

Programme des cours (10 crédits)

Le programme reprend l'ensemble des thèmes recommandés par l'*European Centre for Disease Prevention and Control* dans le document technique *Core competencies for infection control and hospital hygiene professionals in the European Union*, ainsi que les spécificités propres à la situation belge.

Cours théoriques et séminaires

- Partim 1 : Aspects législatifs et structure de l'hygiène hospitalière en Belgique;
- Partim 2 : Microbiologie et syndromes cliniques, germes multi-résistants;
- Partim 3 : Antibiotiques et concepts de base de la résistance aux antibiotiques;
- Partim 4 : Grands principes de la protection du soignant, de la prévention des infections et de la maîtrise de la résistance;
- Partim 5 : Epidémiologie et statistique appliquées à l'hygiène hospitalière;
- Partim 6 : Elaboration et gestion d'un programme de contrôle des infections;
- Partim 7 : Amélioration de la qualité et de la sécurité des activités hospitalières, hygiène et accréditation des hôpitaux;
- Partim 8 : Surveillance et investigation : élaboration et gestion des systèmes de surveillance, gestion des épidémies;
- Partim 9 : Contrôle des infections : élaboration des interventions de contrôle, mise en oeuvre des procédures de contrôle, contrôle des sources d'infection environnementale;
- Partim 10 : Special settings : soins intensifs, néonatalogie, onco-hématologie, dialyse, soins extra-hospitaliers, long séjour, urgences, services médico-techniques, endoscopie et cabinet dentaire;
- Partim 11 : Aspects médicaux-légaux de l'hygiène hospitalière et des infections nosocomiales;
- Partim 12 : Séminaires de préparations des TFE.

Stages, séminaires et TFE

Le certificat est obtenu après la participation à la formation de base, à la formation complémentaire et la réussite d'un TFE (cf. infos pratiques).

